



MAIRIE DE NANTERRE

Nanterre, le 04 octobre 2024

Raphael ADAM

Maire de Nanterre

Réf. : PJ/EH/CR/RP

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Comme chaque année depuis 2003 et l'inauguration d'une plaque commémorative, la municipalité de Nanterre, en partenariat avec les associations de la ville, organise une cérémonie en souvenir des victimes de la répression policière lors de la manifestation pacifique du 17 octobre 1961, qui n'avaient d'autres torts que de réclamer la fin du couvre-feu qui leur était imposé.

En inscrivant officiellement cette date dans l'agenda municipal, notre ville, terre d'accueil et d'engagement citoyen, ne veut pas oublier.

Connaissant votre attachement à cette partie de l'Histoire de France, j'espère vous retrouver

**le jeudi 17 octobre, à 18h00,
devant la plaque située place des Droits de l'Homme,
en face de la préfecture, avenue Joliot-Curie**

Les associations partenaires de la commémoration, l'élu à la mémoire et aux Anciens-combattants – Monsieur Herwan HINGANT et moi-même serions ravis de vous compter parmi nous à cette occasion.

Dans l'attente de vous retrouver, je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, en mes sentiments les meilleurs.



Raphael ADAM